



CONSEIL DE L'UNION  
EUROPÉENNE

FR

**Extrait du communiqué de presse**  
**2903ème session du Conseil RELATIONS EXTERIEURES**  
**Bruxelles, les 10 et 11 novembre 2008**

**Relations UE-Russie**

Les ministres ont eu un échange de vues sur les relations UE-Russie, dans la perspective du Sommet de Nice du 14 novembre. A l'issue, la Présidence a fait la déclaration suivante:

1. Le conflit en Géorgie a affecté la confiance nécessaire au partenariat entre l'Union européenne et la Russie. Les conclusions du Conseil européen du 1<sup>er</sup> septembre et du 15-16 octobre sur le retrait des troupes russes de Géorgie et la mise en œuvre des accords du 12 août et du 8 septembre restent pertinentes dans tous leurs éléments, y compris en ce qui concerne l'accès à certaines zones. La Russie doit poursuivre la mise en œuvre de ses engagements et s'engager de façon constructive dans les discussions internationales qui se sont engagées à Genève. Nous continuons à soutenir pleinement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Géorgie.
2. Une évaluation en profondeur de la relation UE-Russie a été réalisée par la Commission et le Secrétariat général du Conseil, comme l'avait demandé le Conseil européen dans ses conclusions du 1<sup>er</sup> septembre. Cette évaluation sera poursuivie, notamment à la lumière du comportement russe. Elle sera prise en compte dans la poursuite des négociations du nouvel accord avec la Russie et dans d'autres aspects de la relation, et s'inscrit dans un processus régulier qui sera poursuivi par le Conseil et la Commission au-delà du sommet de Nice.
3. Le dialogue et la négociation sont pour l'Union le meilleur moyen de poursuivre ses objectifs, de promouvoir ses principes et ses valeurs et de défendre fermement ses intérêts d'une façon unie, conformément au mandat de négociation adopté à l'unanimité. La négociation et le dialogue sur ces bases ne légitiment en rien le statu quo en Géorgie ou les comportements russes contraires à nos valeurs et principes.

**P R E S S E**

4. Conformément aux conclusions du Conseil européen du 1<sup>er</sup> septembre, qui rappellent les enjeux de la relation entre l'Union européenne et la Russie, nous attendons de la Russie un comportement responsable, fidèle à l'ensemble de ses engagements, propre à rétablir la nécessaire confiance, et nous resterons vigilants, y compris sur les questions de voisinage commun qui font partie du mandat de négociation de l'Union.
-